

Description

Destiné au développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine du service social, plus particulièrement en ce qui concerne la gérontologie sociale, le Fonds Nicolas-et-Suzanne-Zay attribue chaque année, une bourse visant à favoriser la recherche et l'intervention en service social dans le domaine de la gérontologie sociale.

Montant de la bourse

Deux bourses de 2 500 \$ chacune.

Par voie d'un nouveau concours, l'étudiante ou l'étudiant boursier peut recevoir cette bourse une deuxième année.

Date limite de réception des candidatures

1^{er} novembre 2018

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.
- L'avant-projet de mémoire, d'essai ou de thèse doit porter sur le domaine de la gérontologie sociale.

Critères d'évaluation

- Le degré d'avancement attesté (relevé de notes; recommandation de la direction);
- La qualité du dossier académique de 2^e ou 3^e cycle;
- La pertinence du projet démontrée par le (la) candidat(e) dans le domaine de la gérontologie sociale;
- La qualité scientifique du projet;
- Le lien démontré avec l'objet du fonds.

Directives pour soumettre votre candidature

Votre dossier **doit inclure** :

- Le formulaire de candidature version FTSC-C-2018-01;
- Les relevés de notes (officiels ou certifiés par la gestion des études) du 2^e cycle et du 3^e cycle (si applicable);
- La preuve d'inscription au présent trimestre;
- Le formulaire d'appui de la directrice ou du directeur de mémoire, d'essai ou de thèse - transmis par votre directeur ou directrice sous pli séparé.

Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique

Votre candidature **doit être expédiée** à :

1. Le **dossier complet** doit être transmis par courriel au tsc@tsc.ulaval.ca, ou déposé (en une seule copie) au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1^{er} novembre 2018.
2. La lettre d'appui originale et le(s) relevé(s) de notes doivent être déposés en format papier au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1^{er} novembre 2018.